

Passeport numérique des produits : CIPAM prépare les industriels à la nouvelle carte d'identité obligatoire des biens

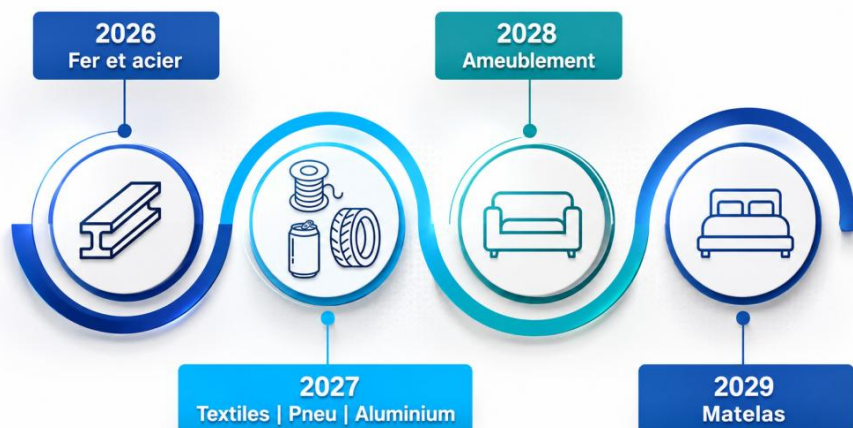
Un t-shirt, une batterie, une pièce détachée, un pneu ou un équipement professionnel ne pourront bientôt plus circuler sans mémoire. Leur composition, leur origine, leur fabrication, leurs réparations, leurs mises à jour, leur impact carbone et leur fin de vie devront devenir accessibles, lisibles et vérifiables.

Ce changement ne relève pas seulement d'une nouvelle obligation documentaire : il installe une autre manière de concevoir la traçabilité, en reliant le produit à toute son histoire industrielle.

Porté par le Green Deal européen et la stratégie européenne d'économie circulaire, le Passeport Numérique des Produits, ou DPP, s'impose progressivement comme la carte d'identité numérique des biens.

Pour les industriels, l'enjeu consiste désormais à transformer des données souvent dispersées en un système fiable, sécurisé, interopérable et exploitable.

Spécialiste de la traçabilité, de l'identification automatique et de l'automatisation depuis plus de 30 ans, [CIPAM](#) lance son offre modulaire "[DPP Ready](#)" pour aider les entreprises à se préparer dès maintenant à cette bascule réglementaire et opérationnelle.



Demain, un produit sans passeport numérique sera un produit sans histoire vérifiable

Le Passeport Numérique des Produits repose sur un principe lisible : associer chaque produit à un identifiant unique, QR Code, DataMatrix, tag RFID ou NFC, donnant accès en un scan à des données structurées sur son cycle de vie.

Cette “carte d’identité numérique” pourra réunir l’origine des matières, les procédés de fabrication, les réparations, les mises à jour logicielles, l’impact carbone ou les consignes de fin de vie. Le DPP ne se limite donc pas à enrichir l’information produit : il rend son parcours plus transparent, plus contrôlable et plus utile à l’ensemble de la chaîne de valeur.

Inscrit dans le règlement européen ESPR, entré en vigueur le 18 juillet 2024, il vise à renforcer la durabilité, la réparabilité, la recyclabilité et la transparence des produits. Selon les informations transmises par CIPAM, certaines catégories seront concernées dès 2026, avant un déploiement progressif jusqu’en 2030. À terme, tous les secteurs devront composer avec cette nouvelle exigence, qui pose une question centrale : la donnée produit est-elle disponible, fiable et partageable ?

Le vrai défi du DPP se joue loin du QR Code

Réduire le passeport numérique à une étiquette serait une erreur. Le QR Code, le DataMatrix ou la RFID ne sont que la porte d’entrée. La difficulté commence avant : où se trouvent les données ? Qui les produit ? Qui les valide ? Comment les mettre à jour ? Comment les relier aux référentiels existants ? Comment les rendre lisibles sans exposer ce qui doit rester confidentiel ?

Pour les industriels, le chantier est double. Il faut d’abord consolider des informations dispersées entre fournisseurs, ateliers, ERP, PLM, MES, WMS, services qualité, maintenance, documentation technique et circuits de recyclage. Il faut ensuite exposer ces données de manière sécurisée, lisible, évolutive et interopérable.

C’est sur cette articulation entre terrain, systèmes d’information et conformité que CIPAM positionne son accompagnement. L’entreprise ne se contente pas d’ajouter un identifiant sur un produit : elle aide à transformer la documentation technique et les données opérationnelles en un passeport numérique exploitable par toute la chaîne de valeur, des fournisseurs aux recycleurs, en passant par les mainteneurs, les revendeurs et les consommateurs.

Une expertise nourrie par le terrain et le débat industriel

Cette conviction s’est également exprimée lors de l’événement consacré au Passeport Numérique des Produits organisé par CIPAM le 25 novembre 2025 à Turing 22, à Clermont-Ferrand.

Plus d’une centaine d’industriels, experts de la donnée, acteurs technologiques et représentants de filières y ont échangé sur les conséquences concrètes du règlement européen et les conditions de sa mise en œuvre. Les débats ont notamment mis en évidence un constat partagé : la difficulté n’est pas tant de créer un passeport numérique que d’organiser, fiabiliser et gouverner les données qui l’alimentent.

« Le calendrier réglementaire est désormais connu. La vraie question n'est plus de savoir si le DPP arrivera, mais comment les entreprises vont s'y préparer sans attendre les dernières précisions réglementaires », rappelait à cette occasion Vincent Routaboul, Directeur Général du groupe TephraOne - CIPAM et BECOMS. De son côté, Jérémy Paris, CTO, soulignait que *« le véritable enjeu n'est pas d'ajouter un QR Code sur un produit, mais de construire un système capable de collecter, sécuriser, structurer et partager les données tout au long de son cycle de vie ».*

Cette rencontre, enrichie par les retours d'expérience de partenaires industriels et d'organismes de référence, a confirmé que le DPP constitue autant un projet de transformation de la donnée qu'un sujet de conformité. Une approche qui guide aujourd'hui l'accompagnement proposé par CIPAM auprès des industriels.

“DPP Ready” : passer du sujet réglementaire au plan d'action

Pour éviter que le DPP ne soit traité trop tard ou trop partiellement, CIPAM a conçu une offre modulaire baptisée “DPP Ready”. Elle accompagne les entreprises sur toute la chaîne de préparation : compréhension réglementaire, cadrage des cas d'usage, cartographie des données, choix des identifiants, architecture technique, intégration aux systèmes existants et déploiement opérationnel.

La première étape consiste en une demi-journée de sensibilisation intra-entreprise. Cette session interactive de quatre heures, organisée en présentiel ou en visioconférence, permet de décrypter la réglementation ESPR, d'analyser les cas d'usage de l'entreprise et de passer en revue des retours d'expérience, notamment le déploiement sur les pneus de compétition.

Tarif : 1 000 € HT.

La session est éligible OPCO, avec une prise en charge possible jusqu'à 75 %.

La deuxième étape repose sur un accompagnement de consulting. Pendant quatre jours, un consultant senior coanime les ateliers de cartographie des données, de choix d'identifiant, d'architecture IT et de feuille de route ROI.

Forfait : 4 000 € HT.

OPCO : 2 500 € nets.

La troisième étape concerne l'intégration technique “label-ready”. Elle permet de connecter les référentiels ERP ou PLM au cloud DPP CIPAM via API REST ou GraphQL, de mettre en place une solution d'étiquetage automatique NiceLabel pour générer les QR Codes ou tags conformes en production, puis de réaliser un POC en six semaines sur une ligne pilote.

Cette partie est proposée sur devis.

L'objectif est concret : aboutir à un passeport numérique opérationnel, conforme ESPR, interopérable GS1 Digital Link, déjà connecté aux flux d'étiquetage et de traçabilité.



La RSE quitte le rapport pour entrer dans le produit

Le DPP répond à une obligation européenne, mais son intérêt dépasse la seule conformité. En rassemblant les données liées à la fabrication, au recyclage, à l'impact carbone et à la fin de vie, il peut aider les entreprises à structurer leurs démarches RSE sur des éléments vérifiables.

Pour CIPAM, très impliquée dans sa propre amélioration RSE, ce dispositif permet de rattacher les engagements environnementaux, techniques et de conformité au produit lui-même. Il oblige aussi les industriels à mieux organiser des informations souvent éparpillées, afin de produire une donnée fiable, exploitable et capable de résister à l'audit comme à l'usage.

Ne pas attendre l'obligation pour découvrir ses angles morts

L'ambition de CIPAM est d'avertir et d'accompagner les entreprises avant que l'échéance réglementaire ne devienne une contrainte subie. Se préparer au DPP, c'est identifier les données disponibles, repérer celles qui manquent, choisir les bons supports d'identification, sécuriser les échanges et bâtir une architecture capable d'évoluer.

Au-delà de l'obligation, cette préparation peut devenir un accélérateur de maturité industrielle : mieux tracer, mieux documenter, mieux contrôler et mieux partager. Le passeport numérique des produits engage ainsi une discipline durable : celle d'une donnée produit fiable, vivante et raccordée à la réalité du terrain.

Une histoire industrielle commencée à Clermont-Ferrand

CIPAM est née en 1993 à Clermont-Ferrand, sous l'impulsion de Daniel Bories. Après 10 ans consacrés au développement et à la mise en place de systèmes d'identification au sein d'un grand groupe industriel, il crée l'entreprise avec une conviction forte : l'identification automatique deviendra un levier majeur de performance industrielle.

À une époque où les nouvelles technologies de l'information et de la communication accélèrent, CIPAM figure parmi les acteurs précurseurs en France. Depuis l'Auvergne, l'entreprise structure et déploie très tôt des solutions d'identification, puis développe la commercialisation de la RFID sur des cas d'usage industriels exigeants.

Cette culture terrain reste centrale dans son développement. CIPAM s'entoure dès le départ d'une équipe technique capable de concevoir, intégrer et maintenir des dispositifs robustes, adoptés par les opérations. Au fil des années, l'entreprise s'impose comme un acteur reconnu de la traçabilité, de l'identification automatique et de la mobilité industrielle, en France comme à l'international.

Depuis 2024, CIPAM poursuit sa trajectoire au sein du groupe Tephraone. Cette évolution s'inscrit dans une logique de développement et de passage à l'échelle, tout en préservant la continuité des savoir-faire, de l'exigence d'exécution et de la gouvernance. L'entreprise s'appuie notamment sur Vincent Routaboul, Directeur Général de CIPAM, et Mathieu Paris, Président du groupe Tephraone.

Avec plus de 40 collaborateurs et une dynamique de croissance, CIPAM continue d'investir dans l'innovation, le développement, la formation et la qualité pour répondre aux attentes du marché : projets multisites, exigences réglementaires, intégration ERP/MES/WMS, automatisation et fiabilisation des flux.



En savoir plus

Site internet : <https://cipam.com/dpp-passeport-numerique-produits/>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/cipamid/>